

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18984 - 73ÈME ANNÉE

## Rapport 2017 de la Fondation Abbé Pierre : confirmation d'un système en plein échec

# Plus de 80.000 Réunionnais «en situation de mal-logement»

Mathieu Hoarau, directeur régional et Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre ont présenté hier à la presse le rapport 2017 sur le mal-logement à la Boutique solidarité de Saint-Denis. Selon ce document, un Réunionnais sur dix sont en situation de mal-logement, cela fait plus de 80.000 personnes. Et les mesures prises par les pouvoirs publics n'annoncent pas d'amélioration.



**L**a Fondation Abbé Pierre présente officiellement aujourd'hui au Cinépalme à Sainte-Marie son rapport 2017 sur le mal-logement. Ce document a été distribué hier à la presse et commenté par Mathieu Hoarau, directeur régional de la Fondation Abbé Pierre, et Christophe Robert, délégué général. Après la présentation des données pour la France, il a été question du volet réunionnais du rapport.

Mathieu Hoarau explique qu'un Réunionnais sur dix sont en situation de mal-logement. Les victimes du mal-logement sont plus nombreuses.

Dans le détail, il y a autour de 12.000 personnes en hébergement contraint, entre 2.700 SDF à La Réunion, dont 300 personnes à la rue.

Les dispositifs d'urgence sont saturés, 40.000 appels au 115 en 2017, et

60 % des demandes n'aboutissent pas à une proposition d'hébergement.

La Fondation Abbé Pierre note également 60 % des familles à La Réunion sont éligibles au logement très social. 28.000 demandes ont été faites l'an dernier pour 8.000 attributions. La construction diminue, avec 2.300 nouveaux logements l'an passé. À ce volume trop faible s'ajoute une autre difficulté, car les logements proposés ont des niveaux de loyer trop élevés. La moitié des Réunionnais gagne moins de 1.000 euros par mois, et un tiers dépend du RSA. 340.000 personnes sont sous le seuil de pauvreté. Il est donc difficile d'accéder au logement et de s'y maintenir.

**17.000 logements indignes**

Sur ce dernier point, la Fondation Abbé Pierre relève 1.468 assignations au tribunal pour impayé de loyer l'an dernier, et plus de 100 expulsions avec le concours de la force publique, ce qui constitue un record.

Le rapport dénombre également 28.000 logements vacants à La Réunion. L'utilisation d'une partie de ce potentiel pourrait réduire la tension.

Le mal-logement se décline également par 17.000 logements indignes à La Réunion. 20 % des familles sont en situation de surpeuplement. 35 % de ces personnes sont dans le parc social. Les impacts sociaux sont notamment les problèmes de santé, et une scolarité plus difficile des enfants.

Si 60 % de la population est éligible à un logement très social, il n'y a que 22,5 % de logements sociaux à La Réunion, avec des communes qui ne respectent pas SRU imposant un seuil de 20 % de logements sociaux. Ceci a pour effet une concentration des populations les plus précaires.

## Priorité aux LLS et LLTS

La Fondation Abbé Pierre plaide pour l'extension à La Réunion du « Plan logement d'abord » du gouvernement, qui prévoit un objectif chiffré en hausse pour la construction de logements très sociaux. Cela

suppose un réexamen de la candidature de notre île pour intégrer ce projet, car La Réunion a été recalée du fait d'un dossier pas assez solide.

La présentation du rapport met l'accent sur un problème essentiel : des

loyers trop élevé y compris dans le parc social. Pour la Fondation, il est nécessaire de consacrer prioritairement les moyens des bailleurs sociaux dans la construction de LLS et LLTS. Car ce sont les logements qui correspondent le plus aux capacités

contributives des Réunionnais.

*M.M.*

## **Bilan contrasté de la première année de la présidence Macron**

# **Logement social : inquiétudes pour l'avenir**

**Pour la Fondation Abbé Pierre, la politique menée par le gouvernement au pouvoir depuis un an est très contrastée en matière de logement. D'un côté, le « Plan logement pour tous » montre de bonnes intentions, mais la baisse de l'APL et la suppression de l'APL accession sont des attaques contre les plus pauvres. A cela s'ajoute l'inquiétude sur l'évolution du parc social, avec les importantes restrictions sur les subventions versées aux bailleurs sociaux, et la discussion d'un projet de loi qui prévoit la vente de 40.000 logements sociaux.**



**Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre et Mathieu Hoarau, directeur régional.**

**C**hristophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, a fait hier un bilan de la première année de la présidence Macron dans le domaine du logement, et a présenté les données du rapport pour la France. Emmanuel Macron s'était engagé à ce que personne ne soit plus obligé de vivre dans la rue. Mais les moyens sont-ils suffisants pour sortir de ce problème insupportable ? La Fondation note une hausse de 50 % du nombre de SDF entre 2001 et 2012, d'après les enquêtes menées par l'INSEE.

De plus, les décisions de justice pour résiliation de bail sont en augmentation de 50 % sur la même

période. Enfin, la Fondation constate une augmentation de 140 % en 15 ans des expulsions avec le recours à la force publique. « C'est l'échec de la capacité à éviter les expulsions locatives », souligne Christophe Robert.

Il fait un bilan très mitigé de la première année du gouvernement. Ce dernier a lancé un plan quinquennal « pour le logement d'abord ». Il vise à favoriser l'accès direct au logement plutôt que les solutions d'urgence, afin que le logement soit le levier de la réinsertion. Cela se traduit par la construction de 40.000 LLS par an au lieu de 35.000, mais pas de chiffres pour les autres types

de LS. Il prévoit aussi 40.000 mobilisations du parc privé pour mettre à disposition de personnes en difficulté, ainsi que la création de 10.000 places dans les maisons relais en 5 ans. Mais ce « Plan logement d'abord » doit être décliné. La Réunion n'a pas été retenue car le dossier n'était pas assez solide.

Par ailleurs, la Fondation est inquiète sur l'évolution du parc social, car un projet de loi actuellement en discussion prévoit la vente de 40.000 logements sociaux par an. Dans le même temps, le gouvernement applique une politique d'austérité à l'égard des bailleurs sociaux en réduisant les subventions de 800 millions d'euros en 2018 et 2019 et de 1,5 milliards en 2020.

« Le gouvernement a voulu faire des économies sur les APL, c'est inacceptable pour la Fondation Abbé Pierre car cela concerne des personnes en difficulté », souligne le délégué général, « or les APL ont évolué 2 fois moins vite que les loyers, trois fois moins vite que les charges ». Cette baisse de 5 euros est aggravée par un gel de l'APL.

La suppression de l'APL Accession à la propriété « est une volonté de faire des économies sur ceux qui n'ont pas grand-chose ou qui n'ont rien ». Car « l'accession sociale à la propriété permet de sortir de l'habitat indigne ».

*M.M.*

## Edito

# Près de 182.000 demandeurs d'emploi à La Réunion

**L**e gouvernement a décidé de ne plus publier les statistiques de Pôle emploi tous les mois. Depuis le début de l'année, le rythme des parutions est devenu trimestriel. La première diffusion a eu lieu hier.

Même si le rythme change, le problème reste. En effet, les chiffres publiés hier font état de 181.830 travailleurs inscrits à Pôle emploi au 31 mars dernier. Cela fait donc près de 182.000 demandeurs d'emploi, c'est un nombre record.

Mais la décision du gouvernement a une conséquence. Les chiffres du chômage ne sont plus dans l'actualité que quatre fois par an au lieu de douze. Ceci permet donc de moins parler du problème numéro un à La Réunion.

Par contre, pour les demandeurs d'emploi, le rythme d'actualisation reste mensuel. Si cela n'est pas fait, la personne est rayée des statistiques alors qu'elle est toujours à la recherche d'un emploi.

Pour les travailleurs, cette division par trois du nombre de parution des chiffres du chômage ne change rien pour eux. Ce n'est pas en cachant un problème qu'il disparaît. Et pour La Réunion les choses sont claires, c'est une autre politique qui est nécessaire. Car les chiffres du 31 mars rappellent la faillite du système dans ce domaine, avec des conséquences dramatiques pour les Réunionnais qui sont victimes du non-respect d'un droit, celui à un travail.

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Leçon de Corée : il n'y a pas de fatalité à la guerre !



Défilé commun des délégations des deux États coréens aux derniers JO.

Vendredi 27 avril 2018 aura lieu le sommet entre la Corée du Sud et la Corée du Nord, après des signes d'ouverture commencés lors des Jeux Olympiques et qui se sont poursuivis par un ballet diplomatique intense. L'évènement devrait déboucher sur la rencontre de Kim et Trump, en mai. Nous sommes donc aux antipodes des tensions de l'année dernière qui auraient pu conduire à un engagement militaire et une catastrophe pour l'humanité.

Chronologiquement, l'initiative en revient au Président de la Corée du Sud, Moon Jae-in. Il a invité son homologue du Nord au Jeux Olympiques du Sud ; celui-ci y a répondu positivement, transformant le rendez-vous sportif mondial en forum pour le dialogue et la Paix. A l'ouverture des jeux, Kim a surpris en

annonçant qu'il est prêt de rencontrer Trump. Ce dernier réagit positivement sur le champs, sans même consulter ses conseillers. A ce moment, la situation était tellement sur-réaliste qu'un journal français n'a pas hésité à décerner la médaille d'or de la Diplomatie au Président de la Corée du Nord.

La réponse quasi instantanée du Président américain correspondait plus à un avantage tactique pour prendre de vitesse l'adversaire chinois, l'allié historique de la Corée du Nord. En effet, l'option pacifique est contraire à la politique des Etats-Unis qui disposent, depuis un demi-siècle, d'une puissante armée sur le sol sudiste, dont une base permanente à la frontière de la ligne de démarcation à Pan Mun-Jom. La Chine s'est largement rattrapée à l'occasion de la visite secrète de

Kim à Beijing où il a rencontré le président Xi, pour sa première sortie depuis sa prise de fonction en 2012. Toutes les hypothèses sont permises.

Avançons celle d'une alliance cohérente et bien comprise entre les 3 pays asiatiques. Cela rendrait la présence des Marines totalement obsolète, dans la nouvelle ère. Le départ des Américains serait le prix à payer en vue de la dénucléarisation de la péninsule. En tout cas, les propositions exposées par Kim, la semaine dernière concernant la fermeture de site nucléaire et la fin des expérimentations des armes balistiques montrent qu'il a placé la barre très haute dans les négociations en cours avec les Etats Unis.

Aussi, ce vendredi 27 avril, dans une petite localité proche de la ligne de démarcation, Kim et Mae sont condamnés à réussir et se renforcer mutuellement. Signe des temps : l'un et l'autre ont fait arrêter les invectives proférées et amplifiées par de puissants hauts parleurs par-dessus la ligne de démarcation.

Ce climat d'apaisement et le déroulement du dialogue inter-Coréens devraient inspirer le président français que la recherche de la paix est plus importante que de bombarder un pays étranger, puis implorer Trump de ne pas quitter le territoire qu'il squatte allègrement depuis des années. Nul doute qu'un succès de la rencontre inter-coréenne servira de référence pour le traitement des autres conflits. Une grande leçon à retenir : il n'y a pas de fatalité à la guerre.

**Ary Yee Chong Tchi Kan**  
Auteur de *Réconciliation et Fraternité* (2009)

## In kozman pou la rout

### « Lo shate i fé pa lo shien »

Ala in kozman, sanm pou moin la fine bate son karé in pé partou dsi la tèr avan ariv isi La Rényon. Sé konm mi di azot : sa i fé parti la kiltir popilèr é la kiltir popilèr sé in rishèss pou lo mond antyé - i vé pa dir ou i doi pa réklam sa pou out péi mé néna d'ot péi i pé réklam sa galman pou zot. Astèr kosa kozman-la i vé dir pou d'bon ? Dizon ké ou lé kondané suiv la natir é pa alé dann sans kontrèr par raport lo kouran. Kon I di pa : « zanfan i suiv la famiy ! ». I di pa galman : « Kalbass amèr i suiv son rasine ! ». Alé ! mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## « À Rebours », roman néo-impressionniste (3)

Le lien n'avait pas échappé pas aux contemporains : dans le Figaro du 2 septembre 1891, Josephin Péladan, dit le Sâr (1858-1918), énonçant les principes du Salon de la Rose + Croix du Temple, précisait que Seurat, près de mourir, s'était écrié : « Huysmans m'a perdu ».

Outrecuidance de vouloir faire parler les morts à part, l'évocation tantôt davantage la crudité du réalisme d'un des maîtres de Sedan que le coloriste patenté.

1884, l'année de publication d'À Rebours, correspondait avec l'exposition de La Baignade à Asnières de Seurat, et voyait la fondation de la Société des Artistes indépendants.

Précurseur de l'impressionnisme scientifique, Georges Seurat (1859-1891), avait jeté les bases de sa méthode dès 1882. Dans sa préface "20 ans après" intégrée en 1903 à la publication de son roman À Rebours, dans un exercice assez complaisant, Huysmans reconnaissait avoir voulu "briser les limites du roman, y faire entrer l'art".

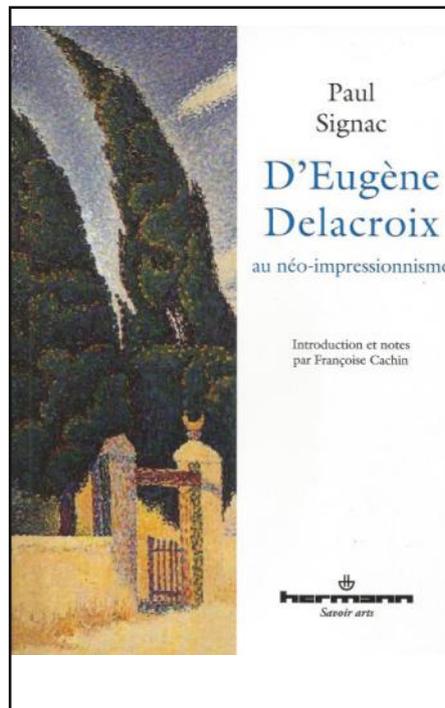
En dépit de l'évidence, le singulier roman n'évoquait pas seulement l'art de Goya, ses proverbes, ou la Salomé de Moreau (chap. V), les estampes de Jan Luyken, la peinture de Redon, ou du Greco : était mise en œuvre une méthode, une analyse, une démarche typiquement picturale et contemporaine.

Dans une lettre à son fils Lucien du samedi 8 mai 1886, Camille Pissarro relatant un dîner « avec les impressionnistes » où Duret côtoyait Burty, Moore, Mallarmé, et Monet, met l'accent sur une évidence : « J'ai beaucoup parlé à Huysmans, il est très au courant de l'art nouveau, très désireux de rompre les lances en notre faveur » : à savoir en faveur du Divisionnisme. Très informé des méthodes, des procédés et des enjeux de cette nouvelle école, l'auteur, désireux de se mesurer par la plume aux artifices du pinceau de ses contemporains, en avait imprégné son roman. Ne reconnaissait-il pas dans sa correspondance : "La plume peut lutter avec le pinceau et même donner mieux" ?

Telle ou telle description relevée montre le caractère imitatif du roman : "tout en haut à l'horizon, les églises et la tour de Provins semblaient trembler au soleil dans la pulvérisation dorée de l'air" : n'entre-t-elle pas concurrence avec la manière paysagiste de l'art nouveau dont Pissarro se réclamait ?

Ce divisionnisme prôné par Seurat, appliqué par ses amis Angrand, Si-

gnac, Dubois-Pillet, Pissarro ou Luce, consistait, suivant les découvertes des recherches optiques, à juxtaposer de petites taches de couleurs primaires sur un fond blanc afin de produire par accumulation et mélange optique l'effet lumineux voulu ; recréer la vibration de la lumière était l'enjeu. Le mélange des couleurs les obscurcissant, l'usage du contraste simultané permettait un éclaircissement remarquable de la figuration par une vibration des teintes juxtaposées. Le résultat de ces recherches et pratiques fut colligé plus tardivement en 1899 dans un livre, D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme ; l'auteur, Signac, avait été qualifié par Huysmans de "coloriste enragé" - mais ne l'était-il pas lui-même ?



**D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme par Paul Signac (introduction et notes par Françoise Cachin), éditions Hermann, collection Savoir arts.**

À la manière du paysagisme néo-impressionniste, le personnage d'Huysmans, Des Esseintes, réalise une composition usant de touches olfactives, cette fois, suivant en cela le principe de la synesthésie engagé par Baudelaire. Les touches mis bout à bout formant un paysage odorifère :

« Avec ses vaporisateurs, il injecta dans la pièce une essence formée d'ambrosie, de lavande de Mitcham, de pois de senteur, de bouquet, une essence qui, lorsqu'elle est distillée par un artiste mérite le nom qu'on lui décerne, 'd'extrait de

pré fleuri' ; puis dans ce pré, il introduisit une précise fusion de tubéreuse, de fleur d'oranger et d'amande, et aussitôt d'artificiels lilas naquirent, tandis que des tilleuls s'éventèrent, rabattant sur le sol leurs pâles émanations que simulait l'extrait du tilia de Londres.

Ce décor posé en quelques grandes lignes, fuyant à perte de vue sous ses yeux fermés, il insuffla une légère pluie d'essence humaines et quasi félines, sentant la jupe, annonçant la femme poudrée et fardée, le stéphanotis, l'ayapana, l'opopanax, le chypre, le champaka, le sarcanthus, sur lesquels il juxtaposa un soupçon de seringa, afin de donner dans la vie factice du maquillage qu'ils dégageaient, un fleur naturel de rires en sueur, de joies qui se démènent au plein soleil. »

Il passa le ventilateur dessus, « alors sur l'horizon enchanté, des usines se dressèrent, dont les formidables cheminées brûlaient, à leurs sommets, comme des bols de punch.

Un souffle de fabriques, de produits chimiques, passait maintenant dans la brise qu'il soulevait avec des éventails et la nature exhalait encore, dans cette purulence de l'air, ses doux effluves ».

La Baignade à Asnières (de Seurat) se déroule sur fond de cheminées d'usines fumant ; nombreux sont les néo-impressionnistes de cette génération à chercher des paysages de faubourg avec en arrière-plan les usines de la ceinture : Van Gogh, Pissarro, Luce, Angrand avec ses "Terrains vagues", sa "Ligne de l'Ouest"... La méthode néo-impressionnisme appliquée par Des Esseintes se réalise non sur le plan visuel, mais sur un plan olfactif, en vertu de l'application de la synesthésie baudelairienne, nous l'avons indiqué.

D'autres composantes néo-impressionnistes affleurent dans le célèbre roman, qui tient de l'imitation et même de la parodie à maints niveaux - Huysmans ne cherchait-il pas déjà des "transpositions d'art", notamment dans ce désir de couleurs qui fait l'éclat du chapitre de la tortue ?

**Jean-Baptiste Kiya**

# Oté

## Katastrof natirèl sansa katastrof demoun ?

Néna dé foi I anparl katastrof natirèl : kisoï siklone, kisoï tourbiyon, kisoï ankor l'inondasyon donk shak foi la natir i manifèst ali in fason brital, danzéré, é shak foi néna déga pou la vi sansa pou lo bien demoun néna dsi la tèr. i mank pa anparl katastrof natirèl.

Solman oïla, i ariv ké lo katastrof natirèl la pa si natirèl ké sa é ké bien souvan défoi l'om, momandoné, li lé réponsab sak i ariv é ké li batiz katastrof natirèl. Isi La Rényon, sanm pou moin, nou lé for la dsi. Ni maltète la natir é kan in katastrof i ariv, ni konsidèr la pa nout fote-nou lé pou arien la dan é sa i déboush biensir dsi in « moin lé pa la èk sa ». Si an plis ni pé vèrs inn-dé larm kan in dram i ariv, ni pé z'ète kontan pou sak ni pans ète nout bon kèr.

Konbien foi nou la fé la romark sé par nou k'i ariv gro-gro dézagréman ! Konbien foi bann pouvoïr piblik i pran pa z'ot réponsabilité. Kisa, dann bann réponsab la parti komann zétid pou oïr si lé pa danzéré artir dann bitasyon bann z'andains pou fé la rout dan la mèr. Zamé ! akoz sa ? Bin i di sa i apartien bann propriyètèr é li fé sak li vé avèk son tèr.

Sof ké ou i pé fé sak ou i vé, si sa i prézant pa in danzé é kisa i pé dir amoin na poin danzé si ou i artir bann z'andain. Kisa i pé dir amoin si in zour par in tsunami la rout an mèr i dégrène pa dann la mèr ? Avèk pétète in bann konsékans nignor pou l'instan.

Isi, i fé la kaz n'inport ou. Défoi mé pa touzour i gingn pèrmi pou konstruir mé kisa i koné si lo kontruksyon i prézant pa in danzé pou l'moun va abite dann kaz-la ... Kan i ariv in koulé d'bou, va parl anou katasrof natirèl.

Katastrof natirèl ? Son do lé bien larj é kèl sé pa par bann spékilatèr la-dan, bann kapitalis, étout kalité profiter tout kalité z'akabi... Si mi di azot kapitalis lé siirman pou kékshoz la-dan, zot va pans moin l'aprè farsé. Poitan non ! Mi vé pa farsé pars sanm pou moin i ariv bien souvan ké pou in gro paké larzan demoun i atoriz azot fé n'inport de koi. Ni vé ! Ni vé pa ! Mé lé konmsa.

*Justin*